



Dispositif Devoirs faits

publié le 17/10/2017

Descriptif :

Le dispositif "devoirs faits" est mis en place au collège Émile Zola à compter du lundi 16 octobre 2017 pour la première période.

Les élèves inscrits, ont l'obligation d'être présents aux heures prévues par ce dispositif.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.